


| | | |
|---|---|---|
|  | <p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p> | <p align="center">n° d'ordre 24115</p> |
|---|---|---|

SEANCE du : 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS

| | | | |
|--------------------|--|---|------------------------|
| Thierry BAUDOQUIN | Pierre BUREAU | Pascal GABILY | Pierre MORIN |
| Anne-Marie BARBIER | Sandra CAILTON | Etienne HUCAULT | Arnaud PRINTEMPS |
| Philippe BARON | Yannick CHARRIER | Marie JARRY | Alain ROBIN |
| Bérangère BAZANTAY | Bruno COTHOUIS | Constance MACKOW | Anne ROUX |
| Florence BAZZOLI | Sandrine DELUGEAU, jusqu'à 20h00 | Emmanuelle MENARD | Marinette TALLIER |
| Bruno BODIN | Stéphanie FILLON | Jean-François MOREAU | Véronique VILLEMONTAIX |
| Anita BRIFFE | Pascale FERCHAUD | Nathalie MOREAU | |
| Hélène BROSSEAU | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15 | Jean-François MORIN, à partir de 19h05 | |

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

| | | |
|---|--|---|
| Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Constance MACKOW | Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS | Philippe ROBIN |
| Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05 | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15 | Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00 |

Secrétaire de séance : Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Promoteur ZAC des 4 saisons

Bérangère BAZANTAY présente le dossier.

La Collectivité envisage de lancer une consultation de marchés publics, sous la forme d'une procédure avec négociation, selon les articles L 2124-3 - R 2124-3 3°, L2113-10 - R2113-1 et R2142-15 à R2142-18 du Code de la Commande Publique dans le cadre de la consultation d'opérateurs immobiliers de la ZAC des 4 saisons sur la Commune de Bressuire.

Il s'agira de recourir à **un Marché à Procédure avec négociation.**

La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique. La procédure est restreinte et le choix du lauréat s'opère en deux temps :

- Sélection des candidats
- Remise des offres et négociations avec les candidats sélectionnés

VU les articles L 2124-3 - R 2124-3 3°, L2113-10 - R2113-1 et R2142-15 à R2142-18 du Code de la Commande Publique

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** l'engagement de la procédure relative à la consultation d'opérateurs immobiliers de la ZAC des 4 saisons sur la Commune de Bressuire et de sa signature, conformément aux montants ci-dessus

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_115-DE
 Date de télétransmission : 26/06/2024
 Date de réception préfecture : 26/06/2024

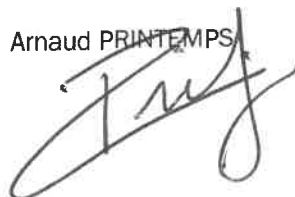
- **DE FIXER** le montant de la prime allouée à chaque candidat admis à présenter une offre, et non retenu **de 1 000,00 € HT par candidat**
- **DE NOMMER** 3 membres du Conseil Municipal en plus des membres de la Commission d'Appel d'Offres : Mmes Anne-Marie BARBIER, Jean-François MORIN et Véronique VILLEMONTAIX

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_115-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024